



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>26299</b>	De <b>Mme Axelle Lemaire</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > PME, innovation et économie numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Numérique
<b>Rubrique</b> >aménagement du territoire	<b>Tête d'analyse</b> >politique d'aménagement du territoire	<b>Analyse</b> > économie numérique.
Question publiée au JO le : <b>14/05/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>06/05/2014</b> Question retirée le : <b>13/05/2014</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Axelle Lemaire interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'état d'avancement de son projet de création en France de « quartiers numériques » de réputation internationale. En particulier, elle aimerait savoir quels critères quantitatifs et qualitatifs seront utilisés pour définir les futurs quartiers numériques soutenus par le Gouvernement, et quels éléments seront choisis pour accroître l'attractivité mondiale de ces zones. Selon un rapport récent (publié par une plateforme communautaire de données intitulée « *Startup genome* »), la ville de Paris occuperait le onzième rang mondial des écosystèmes favorables à l'apparition et à la croissance des entreprises du numérique et des nouvelles technologies, et la deuxième place européenne après Londres. Dans ce palmarès mondial de l'attractivité dressé par des acteurs du secteur, la capitale française se démarque positivement sur un certain nombre d'aspects permettant aux *startups* de se développer dans un environnement propice à l'innovation : par exemple, des entrepreneurs très diplômés (97 % ont au moins une qualification de niveau master), et une motivation et une envie de travailler (9,88 heures de travail par jour en moyenne contre 9,95 pour les entrepreneurs domiciliés dans la *Silicon valley*). Parallèlement, cette étude fait état de difficultés de financement des projets en amont et de la rareté des dispositifs d'allègements fiscaux à destination des entrepreneurs et des investisseurs. Elle aimerait savoir quelles actions elle entend mener pour permettre aux futurs quartiers numériques, et en particulier à la capitale parisienne, de devenir des zones de croissance numérique et d'emploi dans notre pays.